

DIRECTIVE 4*

Code : CIUSSSCN-DSI-PCI-PRO-007

TITRE : Protocole relatif à la transmission des infections :
Diarrhée associée au *Clostridium difficile* (DACD)(annexe 5)

*Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

DOCUMENT CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute copie papier de cette directive est la version à jour.

DACD / DIRECTIVE 4			
	Domicile	Ambulatoire	Autres milieux
DIRECTIVES GÉNÉRALES	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place et appliquer les précautions additionnelles (PA) CONTACT RENFORCÉES; Faire de l'enseignement à l'utilisateur et ses proches : <ol style="list-style-type: none"> Procéder à l'hygiène des mains avec de l'eau et du savon avant de manger et après être allé aux toilettes. 		
	<ul style="list-style-type: none"> L'utilisateur doit être visité en dernier dans la séquence de soins. 		
	<ul style="list-style-type: none"> Laisser les effets personnels à l'entrée du domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> Le dossier médical ne doit pas être apporté dans la salle de traitement. Nettoyer/désinfecter avec un produit sporicide les surfaces « high touch » ou ayant été en contact avec l'utilisateur. 	Informer l'utilisateur de : <ul style="list-style-type: none"> Demeurer dans sa chambre pour toute la durée des mesures de PA. Si impossible, l'utilisateur doit procéder à l'hygiène des mains à l'eau et au savon en sortant de la chambre.
DURÉE DE L'APPLICATION DES PA	Le retrait des mesures de PA est 72 heures après le retour des selles normales selon l'état habituel de l'utilisateur.		

DACD / DIRECTIVE 4

DACD / DIRECTIVE 4			
	Domicile	Ambulatoire	Autres milieux
HYGIÈNE DES MAINS	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à l'hygiène des mains au lavabo, avec de l'eau et du savon liquide (exclure les barres de savon), après un contact avec l'utilisateur ou son environnement et utiliser une serviette jetable. <p><i>Selon l'évaluation environnementale, le Service de PCI peut encadrer l'application de cette mesure :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Si aucun poste de lavage des mains à proximité, utiliser la solution hydroalcoolique (SHA) pour éliminer les autres pathogènes, et se diriger <u>immédiatement</u> au lavabo pour effectuer une hygiène des mains avec de l'eau et du savon. 		
DÉPISTAGE	Se référer au médecin traitant.		
GESTION DU MATÉRIEL	<ul style="list-style-type: none"> Privilégier l'utilisation du matériel à usage unique; Limiter la quantité de matériel qui entre dans la chambre ou la zone usager; Disposer du matériel médical à usage unique; Nettoyer/désinfecter avec un produit sporicide tout matériel réutilisable avant de l'utiliser pour un autre usager. 		
	<ul style="list-style-type: none"> Transporter tout matériel de soins et équipement réutilisables, selon la procédure de l'établissement. 		
TRANSFERTS	<ul style="list-style-type: none"> Aviser le milieu receveur et le transporteur des mesures de PA lors du transfert vers un autre établissement ou installation ou département pour un : <ol style="list-style-type: none"> .1 Usager avec DACD; .2 Usager ayant eu un contact étroit avec un cas de DACD. 		
INSCRIPTION DE NOTES AU DOSSIER	Documenter toutes conditions et interventions ayant un lien avec l'épisode infectieux.		
PTI (LE CAS ÉCHÉANT)	<p>Constat Portrait clinique : Diarrhée associée au <i>Clostridium difficile</i> (DACD).</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>Directives Appliquer le <i>Protocole relatif à la transmission des infections : Diarrhée associée au Clostridium difficile</i> (DACD).</p>		
SOINS D'HYGIÈNE			<ul style="list-style-type: none"> Effectuer à la chambre pour toute la durée des mesures de PA; Utiliser un savon avec rinçage.

DACD / DIRECTIVE 4

	Domicile	Ambulatoire	Autres milieux
SERVICE DE REPAS			<ul style="list-style-type: none"> Effectuer à la chambre pour toute la durée des mesures PA.
BUANDERIE			<ul style="list-style-type: none"> Laver les vêtements de façon habituelle avec un détergent commercial courant en utilisant de l'eau chaude ou tiède. Les vêtements ou les tissus tachés par des matières fécales devraient être lavés séparément.
VISITEURS			<ul style="list-style-type: none"> Procéder à l'hygiène des mains en entrant dans la chambre ou de la zone usager. Procéder à l'hygiène des mains à l'eau et au savon en sortant de la chambre ou de la zone usager. Quitter l'installation sans visiter d'autres usagers et éviter les aires communes.

DACD / DIRECTIVE 4

	Domicile	Ambulatoire	Autres milieux
DÉSINFECTION DE L'ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Procéder au nettoyage plus fréquent de la chambre et de la salle de bain en utilisant de l'eau de javel (1 partie d'eau de javel diluée dans 9 parties d'eau). 		<ul style="list-style-type: none"> Procéder au nettoyage plus fréquent de la chambre et de la salle de bain en utilisant de l'eau de javel (1 partie d'eau de javel diluée dans 9 parties d'eau).

DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES LORS D'ÉCLOSION

	Domicile	Ambulatoire	Autres milieux
MESURES GÉNÉRALES			<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'application des pratiques de base; Aucun dépistage recommandé. D'autres directives pourraient être recommandées par le Service de PCI après consultation auprès de la Direction de santé publique (DSPublique).
FIN D'ÉCLOSION			<ul style="list-style-type: none"> Selon l'évaluation par le service de PCI et en collaboration avec la DSPublique.